

RÉSULTATS SEPTEMBRE

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES SOCIÉTÉS CORPORATIVES

**FOS-SUR-MER (13)
8 SEPTEMBRE 1991**

Les railleries et autres fines plaisanteries allaient bon train à l'Assemblée Générale de la F.F.P.C. à Nantes, quand les responsables du C.S.D. 13 ont levé la main pour prendre en charge l'organisation du Championnat de France des Sociétés Corporatives des 7 et 8 septembre 1991 à Fos-sur-Mer.

Organiser un Championnat de France dans une région plus connue par son étendue industrielle, Fos, synonyme de pétrole, métallurgie, chimie, etc...

Organiser un Championnat de France dans un milieu à forte majorité de pêcheurs en mer, où les tankers remplacent les pêches traditionnelles de nos canaux !...

C'est une démarche inconséquente !

Pourtant, le Président Monsieur Francis PHILIPPOTEAUX n'a pas pris la décision à la légère. Déterminé à effacer cette image obsolète caricaturée ci-dessus, il s'est fixé de gagner un défi à double face, démontrer que la vraie grandeur d'un C.S.D. (C.S.D. 13 - 15 licenciés), ne se mesure pas au nombre des licenciés, mais sur ses ambitions, ses objectifs, la volonté de réussir une manifestation d'envergure nationale et sur l'autre face démontrer que la Plaine de la Crau, située à l'Est de la Camargue entre les Alpilles et la mer, ancien delta de la Durance, se prête favorablement à la pêche de compétition en eau douce.

Quarante huit sociétés corporatives ont répondu présent à cette invitation, sur les cinquante équipes inscrites au départ. Hélas, il y a eu le désistement des Sociétés VALMEX du 59 et SANOFI CHIMIE du C.S.D. 30.

L'habituel mésaventure des ACIERIES DE MONTEREAU C.S.D. 77 où une fois de plus le dossier déposé au mois d'avril 1991 n'a pas été transmis au responsable national.

Mais, le plus ennuyeux, qui a quelque peu contrarié les organisateurs, c'est le désistement de dernier instant de la Société FISCHER'S DISTRIBUTION, tenante du titre et sponsor du Championnat.

La proximité de la Camargue, oblige Monsieur Francis PHILIPPOTEAUX à prendre le taureau par les cornes et chercher d'autres sponsors, avec la collaboration remarquable de la municipalité de Fos, de la Société SOLLAC, et avec plus de vingt et une Sociétés. Il a su masquer cette absence.

Tirage au sort dans la Maison de la Mer, située en bordure de la plage de Fos.

198 pêcheurs répartis sur quatre secteurs, un étang par secteur.

Une eau très limpide avec un fond herbeux, peuplé de perches soleil, gardons, gros rotengles, perches franche, blacks, tanches et carpes.

Monsieur Francis PHILIPPOTEAUX était un peu inquiet, après plus de deux mois de canicule, le mistral venait de se lever et pouvait perturber la pêche.

Si le poisson s'est régalé, les concurrents également. Pêche de gardons et pompomettes (perches soleil), avec de temps en temps une petite casse sur une carpe. La particularité dans ces étangs, est qu'une casse ne gêne en rien le comportement des autres poissons.

Belle démonstration dans le Secteur B, de Nicolas MARCILLY « WATER QUEEN » C.S.D. 71, avec 122 prises, pour 3 390 points.

Dans le Secteur D, Didier GUESSARD « RATP » C.S.I. avec 14 prises, pour 3 110 points. Le Secteur C est gagné par Jean-Pierre MARCILLY « WATER QUEEN » C.S.D. 71 avec 151 poissons et 3 030 points et dans le Secteur A, par Fernand



ÉQUIPE A.C.G. GUEUGNON

CHAPELOT « PHILIPS ÉCLAIRAGE » du C.S.D. 21 avec 42 prises et 3 030 points.

Le lendemain matin, tirage au sort des équipes, quatre pêcheurs par société sur quatre secteurs.

Départ sur les lieux de pêche.

Monsieur Francis PHILIPPOTEAUX a bien fait les choses, avec son équipe de l'ASLPS (Association Sportive et de Loisirs du Personnel SOLLAC) : cinq contrôleurs par secteur équipés de récepteur-émetteur reliés en permanence avec le P.C., chargé de vérifier et contrôler les esches, se mettre à disposition des pêcheurs et de faire la pesée.

Le Secteur C est reconnu le plus difficile et pourtant Monsieur Jean MAZARS de la Société UGINE ACG du C.S.D. 30, gagne ce secteur avec 4 485 points, pour seulement 13 poissons. Le secteur D est gagné par Jean-Pierre MARCILLY de WATER QUEEN avec 87 prises pour 4 255 points. Le secteur A est gagné par Monsieur Patrick BERNARD de l'USCF avec 2 860 points et le secteur B par Monsieur Alain BOURGEOIS de ECIA Cercy-la-Tour du C.S.D. 58 avec 2 420 points.

Bravo Monsieur Jean-Pierre BARRY de l'ASPTT MOULINS du C.S.D. 03 qui bat le record du nombre de poissons avec 222 prises. Après avoir entré les données dans l'ordinateur, les yeux fixés sur l'imprimante on attendait les résultats.

L'utilisation des récepteurs-émetteurs et de l'informatique sont devenus des éléments indispensables dans les grandes épreuves, que de temps gagné et d'erreurs évitées.

A 17 heures, lecture des palmarès et remise des prix à la Société ACG GUEUGNON du C.S.D. 71, Championne de France Corporative 1991, suivie par la Société WATER QUEEN également du C.S.D. 71 et 3^e pour ASPTT MOULINS du C.S.D. 03.

Avant de remettre le trophée souvenir F.F.P.C. à Monsieur ROSSY, Maire de Fos, je remercie le Président Monsieur Francis PHILIPPOTEAUX, son ami et complice Jean-Pierre GAVOILLE, Trésorier du C.S.D., et toute l'équipe de l'ASLPS qui mérite d'être portée en triomphe pour le travail accompli dans une confiance mutuelle et une volonté inflexible d'aboutir au succès de leur « PARI ».

La participation remarquable de la Société SOLLAC, de la Municipalité de Fos, de la Fédération de Pêche et de Pisciculture des Bouches-du-Rhône, Monsieur Maurice BARRE créateur et réalisateur du logiciel informatique, Monsieur KIES qui a immortalisé ce championnat sur vidéo cassette, Monsieur GIELY, Président du Comité Régional Provence Côte d'Azur, ainsi que les vingt et une sociétés qui ont participé à l'élaboration du championnat.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la Municipalité de Fos, avec comme fond, une vue imprenable sur la mer Méditerranée.

Si à la prochaine Assemblée Générale de la F.F.P.C. le Président Monsieur Francis PHILIPPOTEAUX lève la main pour organiser un championnat, attendez-vous à passer un agréable séjour dans les Bouches-du-Rhône.

CLASST.	NOM DES SOCIÉTÉS ET DES PECHEURS	C.S.D.	NUMÉRO TIRAGE AU SORT				CLASSEMENT INDIVIDUEL				TOTAL PLACE
			A	B	C	D					
1	A.C.G. GUEUGNON (BONNOT - BORYSKO - BORYSKO - DUTAITRE)	71	12	23	35	47	14	3	5	5	27
2	WATER QUEEN (FAMIN - MARCILLY - FRANCOIS - MARCILLY)	71	01	12	24	36	6	15	11	1	33
3	ASPTT MOULINS (KUSIO - GEORGES - HAUTCLOCQ BARRY)	03	13	24	36	48	24	6	2	2	34
4	FRAMATOME (BOUHBILA - BURDIN - JACQUINOT - ROSAIN)	71	30	41	05	17	4	4	13	15	36
5	BROWNING (DELCOURT - FOUGEAT - MACO - TRINQUIER)	CSI	38	01	13	25	2	18	19	9	48
6	ASPO TOURS SNCF (BALIN - BEAUPUIS - DANTONY - MOULINS)	37	07	18	30	42	16	25	10	3	54
7	NEYRPC FRAMATOME (BILLOT - CHAZEL - MARECHAL - MERCIER)	71	42	05	17	29	8	8	7	31	54
8	U.S.C.F. (BERNARD - DARNAUX - DELBREUIL - WOIRIN)	CSI	45	08	20	32	1	22	12	20	55
9	ASCINIER OTIS B (MORIN - CHAMBERT - BOUREUX - LELEU)	45	37	48	12	24	28	19	3	14	64
10	PHILIPPS ECLAIRAGE (CHAPELOT - RONCERO - BOUILLET - BUZENET)	21	32	43	07	19	7	5	41	11	64
11	R.A.T.P. (BOUVIER - GUESSARD - LEROUX - LING-YUO)	CSI	36	47	11	23	3	35	27	4	69
12	COCA IMPHY A (LOUIS - PERRAUDIN - PREVOST - DRUGEON)	58	03	14	26	38	20	39	4	6	69
13	CITROEN B (ZAVATTA - LECHENE - ANKI - CHALENTON)	08	10	21	33	45	43	12	8	7	70
14	S.M.A.N.N. (DUBOIS - BOROWICZ - DEWAILLY - CARTIGNY)	59	34	45	09	21	31	9	15	16	71
15	ECIA CERCY LA TOUR ((BERTIN - BOURGEOIS - GAUTHIER - MOREAU)	58	31	42	06	18	10	1	38	23	72
16	CA-JO-FE A (ANTHONY - HUCK - MARX - LAROCHE)	67	21	32	44	08	15	11	6	41	73
17	UGINE A.C.G. (PELISSE - MEKERLE - MAZARS - LLOCCA)	30	41	04	16	28	12	37	1	26	76
18	S.N.E.P. (VIALETON - GAGNIERE - CESTELE - BLANC)	42	09	20	32	44	18	42	9	18	87
19	MESSIER BUGATTI (PRETAT - EPP - MEYER - PASCAL)	67	47	10	22	34	9	48	22	10	89
20	MATRA AUTOMOBILE (DURAND - COUTANT - BLANCHET - CHOUARD)	36	19	30	42	06	25	14	35	17	91
21	ASCINTER OTIS A (CORVAISIER - SALIN - GUESSELIN - MERCADIER)	45	28	39	03	15	11	13	46	29	99
22	A.S.C.A.P. SOCHAUX (BARBIER - DONZE - PERRIN - BARBIER)	90	14	25	37	01	35	29	16	19	99
23	UNIMETAL B (SCHWAB - MORLOT - STAGNO - LEROY)	57	24	35	47	11	21	10	25	45	101
24	PLOMBERIE HAW (HAWRYHUCK-HAWRYHUCK-HAWRYHUCK-HAWRYHUCK)	83	23	34	46	10	29	16	17	39	101
25	PEUGEOT (MOIRANDAT - LEGAL - MUNIER - DESPREZ)	70	26	37	01	13	26	7	43	27	103
26	ECM HIVET (STOCLET - NAESSENS - DELANNOY - MASCRET)	02	33	44	08	20	32	2	49	24	107
27	UNIMETAL A (FERRARETTO - GRESS - FORNARA - AISSAOUI)	57	18	29	41	05	23	17	31	36	107
28	IVECO (BOUILLER - EUGENE - LAATAR - NIVOI)	71	16	27	39	03	42	20	23	22	107
29	A.P.M. ROUBAIX (ESCHERICH - CAPLETTE - ALLARD - HENDERICK)	59	44	07	19	31	5	38	28	38	109
30	CITROEN CAEN (FAUNY - LAVIGNE - GIRAULT - THEVENOT)	14	04	15	27	39	39	12	18	30	110
31	COCA IMPHY B (BILLOM - GUERIN - LESPINASSE - ABRAHM)	58	39	02	14	26	22	27	29	32	110
32	COGEMA B (BRIQUET - TERRENOIRE - GARANT - TORRAL)	34	48	11	23	35	19	46	14	35	114
33	ARMEE DE TERRE (BOTTE - BOTTE - AYACHE - PRUVOST)	83	02	13	25	37	27	45	32	12	116
34	SOLLAC-FOS A (TISCHENDORF - SZYMANSKI - GOBERT - BELLOTTO)	13	08	19	31	43	38	34	24	25	121
35	CITROEN A (RE - MOUTARDE - BILLY - FAYET)	08	06	17	29	41	44	44	26	8	122
36	CEBAL A (GODOT - BAUD - DEREPAAS - DARD)	21	11	22	34	46	41	28	44	13	126
37	COGEMA A (WILLEMS - BOURGUIGNON - MEYRAN - ZAWADSKI)	34	40	03	15	27	17	36	30	44	127
38	A.S.C.A.M. (BERTIN - BERTIN - DANCETTE - PLOUARD)	83	17	28	40	04	30	30	20	47	127
39	CREDIT MUTUEL (SCHUTZ - NUBER - PFENDER -S AUM)	67	25	36	48	12	40	33	34	21	128
40	CEBAL B (BELIN - VAUDRAY - COLLARDEY - BRULARD)	21	05	16	28	40	33	24	40	34	131
41	CA-JO-FE B (HIRSCHFELD - REMETTER - RUDOLF - JHEL)	67	27	38	02	14	45	31	21	43	140
42	SOLEX EVREUX (VASS - VASS - VEZAIN - FAVAUDON)	27	35	46	10	22	36	26	42	37	141
43	LLOYD CONTINENTAL (DEPRETER - DELRUE - BATAILLE - OLLIVIER)	59	43	06	18	30	34	43	33	33	143
44	AEROSPATIALE (MAGGI - ARTIERES - PAOLI - NAIDET)	13	46	09	21	33	13	47	39	46	145
45	UNIMETAL 77 (SOKAL - REDONNET - FONTAINE - DELANDE)	77	29	40	04	16	37	21	45	48	151
46	AUBERT ET DUVAL B (RICHER - METARD - RICHER - DELPLANQUE)	CSI	20	31	43	07	47	41	36	28	152
47	AUBERT ET DUVAL A (CRAULAND - URDIALES - FOULARD - MOUCHERE)	CSI	22	33	45	09	48	40	37	40	165
48	SOLLAC-FOS B (MARTINOWSKI - SOSSICH - DETEMPLE - WOJTOWICZ)	13	15	26	38	02	46	32	49	42	169